

## Compte-rendu conseil municipal du 09 juillet 2015

Membres excusés : Michel FAVRE, Laurent CUROT

### ARRET du PROJET PLU

Le Maire rappelle aux membres que l'intégralité du projet PLU a été transmis à chaque membre du conseil municipal et informe l'assemblée des résultats du bilan de concertation du dossier

Les membres de l'assemblée, après avoir visionné et procédé à la relecture de l'ensemble des pièces du dossier, décident l'arrêt du projet de Plan Local d'urbanisme tel qu'il est présenté qui sera soumis pour avis à l'ensemble des personnes publiques.

### QUESTIONS DIVERSES

Garderie périscolaire :

La subvention est notifiée pour la somme de 9116 €

Les travaux ont débuté, le placard à tiroirs du lot « menuiseries » est supprimé et remplacé par l'achat d'un placard sur catalogue

La réunion de chantier est programmée le mercredi à 8 h 00

Le règlement intérieur de la garderie sera modifié (article 7)

La commande pour l'achat d'un téléphone portable est réalisée.

Salle des fêtes :

Le remplacement des compteurs électricité a débuté ce jour par l'entreprise PIERAULT

La chambre froide est en panne, l'entreprise GENEVOIS assure la réparation

Affaires scolaires :

Aurélie GAMBÉY donne compte-rendu de la réunion d'information du 1<sup>er</sup> juillet à destination des parents, sur les activités proposées pour les NAP à la rentrée, avec une faible participation. Les thèmes d'activités seront proposés par cycle et les inscriptions devront être déposées en fonction du cycle.

Les fiches d'inscription (nouvelle fiche créée) seront distribuées par l'école.

Les tarifs ne sont pas modifiés.

Le planning des activités sera diffusé dès que possible.

La commune de Condal sollicite la création d'un règlement commun (cantine, garderie, écoles), une réunion de travail aura lieu le 21 juillet

M. Villemaire informe l'assemblée des nouvelles règles de dérogation concernant le lieu de scolarisation des enfants.

Contrôle des poteaux d'incendie :

M. Villemaire informe de l'obligation de contrôle des poteaux d'incendie et présente le devis négocié de prestations de la Lyonnaise des Eaux d'un montant de 1501.50 € HT pour 26 poteaux, les membres valident et donnent délégation pour signature du contrat.

Gaz radon :

M. Villemaire informe qu'une nouvelle réglementation en cours et que les limites concernées seront affinées. Le dossier reste en attente.

Demande de subvention de l'association « Chemin d'Egregore » :

La plaquette explicative a été reçue, le conseil décide de ne pas verser de subvention.

D'autre part, les membres

- sont informés :
  - o de l'aide aux territoires du Conseil départemental aux communes,
  - o D'une proposition de Publigo
  - o De la reprise du restaurant Le Colibre
  - o De la commande de chaises pour la salle des fêtes
  
- Décident la signature de la motion présentée par l'AMF concernant les dotations d'Etat
  
- Ecoutent compte-rendu :
  - o De la réunion de la commission des affaires culturelles et sociales concernant le projet de portage de livre à domicile
  - o De la réunion avec la Sous-Préfecture concernant la mise en place de la loi NOTRE

Vie communale :

Les membres sont informés d'un prochain mariage

Prochaine réunion du conseil municipal : 18 septembre 2015 à 20 H 00

Le 20 juillet 2015

Jean-Luc VILLEMAIRE, maire

